



CIRCUIT

Savarière

Bourg et Île Pinette

2 h 45 ou 3 h 30

9 km ou 14 km

Départ du parking du stade René Massé
(GPS 47.2103609222395, -1.5023578937080786)

Le circuit permet de découvrir le vieux village de la Savarière, un peu d'histoire et quelques chemins insoupçonnés du bourg. Le tour de l'île Pinette est proposé en variante pour cloturer la balade en pleine nature.

Recommandations

Ce circuit emprunte des cheminements doux et des rues peu passantes. Que vous soyez à pied ou à vélo, merci de respecter le code de la route et usez de prudence lors des traversées de routes.

Laissez les chemins comme vous les avez trouvés et respectez la faune et la flore.



De l'entrée du parking, traversez le boulevard des Pas Enchantés au niveau du rond-point des Hérons et observez la peinture murale sur le passé hippique de la ville. Partez vers la gauche. Longez l'école municipale de musique et tournez à droite juste après pour empruntez le sentier. Dirigez-vous vers les terrains de tennis à gauche pour arriver rue de Chantepie. Partir à gauche, puis encore à gauche rue du **Génétaï**, nom d'un **vieux village (1)** du même nom.

De retour sur le boulevard des Pas Enchantés, partez à droite pour arriver à un rond-point avec un ballon de foot. Engagez-vous à droite rue du Château de l'Isle. Au bout du chemin, prenez à gauche la rue de Polymnie puis tout de suite à droite rue de Euterpe, et le chemin au fond pour arriver allée Jean Legeay et enfin rue de la **Savarière**. Par la gauche, redescendre cette vieille rue de Saint-Sébastien où une auberge a longtemps fait la renommée de ce **vieux village (2)** jusqu'à arriver de nouveau sur le boulevard.

Partez par la droite pour longer le **château de la Savarière (3)**. Ce bâtiment appelé autrefois « La maison des Ouches » fut remplacé vers 1839 par cette villa paladienne de pur style Renaissance italienne.

À droite, remontez toute l'avenue de Glinde jusqu'au rond-point et engagez-vous en face avenue Jean Jaurès. Juste après le rond-point, prenez l'allée Debussy, à droite. Au virage, traversez le parc pour rejoindre un sentier vers la gauche et arriver à un rond-point rue de la Pyramide. Tournez à droite, puis à gauche rue d'Azay le rideau. Traversez le lotissement et prenez au fond le chemin des Gosières puis à gauche pour descendre vers la rue de la Briande que vous traverserez pour poursuivre le chemin en face. Tournez au bout du chemin à gauche allée de Montsoreau, dont l'entrée est marquée par trois petits poteaux. Puis, allée de Montbazou à droite et rue de Beaugency, à droite encore.

En bas, au croisement de la rue Pierre Beregovoy, un passage piéton vous guide vers un chemin qui vous emmène impasse de la **Goulonnrière**, le nom d'un **ancien petit village (4)**. Partir à gauche, et 70 mètres plus loin sur votre droite engagez-vous dans le passage d'Armor, juste après la grille d'entrée de résidences neuves. Au bout du chemin, partir à droite rue de Bretagne et au grand virage, prendre le chemin qui vous emmène tout

droit rue de la Commune 1871. Partez à gauche et 30 mètres plus loin à droite pour vous engager dans un nouveau sentier vers la rue Jacqueline Bernier.

Arrivé rue des Berlaguts, partir à droite jusqu'à la rue du Douet, l'emprunter 50 mètres avant de tourner à gauche au niveau de la croix de la Malnoue, qui date du 15e ou 16e siècle, puis à droite rue de la Chaponnerie. Arrivé presque au bout, partir à gauche en direction de la rue Condorcet menant à la Médiathèque de la rue Jean Macé.

→ *La rue Jean Macé emprunte l'ancien trajet de la ligne du Petit Anjou qui reliait Nantes à Cholet dans la première moitié du XX^e siècle. Préservée, la **gare d'Anjou (5)** sert aujourd'hui de lieu d'exposition. Une peinture murale sur le fronton de la Médiathèque témoigne aussi de ce passé.*

En face de la Médiathèque, prenez l'allée de la Gare d'Anjou où il subsiste le vieux puits du garde-barrière. Tournez à gauche rue Maurice Daniel, puis 100 mètres plus loin à droite rue Armand Duez. Prenez ensuite la première à droite, direction la place Cambronne par l'allée des maraîchers.

Passer devant la poste et empruntez l'allée du lézard, dont la maison originale la jouxtant accueille le service culturel de la Ville. Partez par la gauche sur la rue du général Duez, puis à droite en direction du square de Verdun. Empruntez-le en laissant l'église derrière vous. Au bout, vous pouvez observer le **monument aux morts**, inauguré en 1924 en présence d'Aristide Briand. Il fait face à l'**ancienne mairie (6)** construite en 1910 et marquée d'un buste du général Cambronne.

Traversez et partez par la gauche sur la rue du Général de Gaulle, en laissant la rue du 8 mai sur votre droite. Empruntez à droite, l'allée Chistiansen, co-fondateur du jumelage avec la ville allemande de Glinde. Contournez l'Hôtel de Ville par la droite et observez la peinture murale illustrant le Traité de paix de la Jaunaie.

Prenez le chemin qui traverse les jardins de l'Hôtel de Ville, appréciez-y de beaux arbres puis traversez la rue la Taponnière pour arriver devant la Maison de la Petite enfance. Longez-la par la rue Annie Hure ainsi que le gymnase Luc Abalo via un chemin qui se poursuit quelques mètres après la rue du Petit Anjou. Arrivé rue des Déportés, partez à gauche et marchez 40 mètres

avant de traverser la rue à droite vers la rue du **Pré**, évoquant l'**ancien village (7)** du même nom.

Au fond, suivez le chemin et remontez impasse Magellan. Partez à gauche rue de la Briande, traversez la rue du Général de Gaulle pour vous engager rue du Génétaï avant de tourner à gauche rue de la Douettée, puis à droite rue de la Treille jusqu'à la rue des Prisonniers. Au stop, partez à gauche rue de la Croix blanche. Au carrefour avec le boulevard Mérot du Barré, remarquez l'actuel presbytère : il s'agit de l'ancienne demeure des parents du général Cambronne : **la Treille (8)**.

Longez l'église par la droite. Traversez la place puis empruntez la rue Jean-Baptiste Robert en face. Observez la peinture murale de l'école Sainte-Thérèse et quelques mètres plus loin, tournez à droite dans une ruelle appelée « Chemin des pêcheurs ».

→ *Il descendait autrefois vers des prairies en bordure de Loire où les pêcheurs y laissaient leurs bateaux. Une peinture murale en témoigne quelques mètres plus loin à droite sur le boulevard.*

Au virage, prenez deux escaliers pour rejoindre les îles. À vélo, contournez le premier escalier par la gauche, et le second par le stade René Massé plus loin à droite.

BOUCLE SUPPLEMENTAIRE DE 5KM SUR L'ÎLE PINETTE
D'ici vous pouvez rejoindre le pont d'accès à l'île Pinette pour une boucle 100% nature de 5km. Ses 53 hectares ont accueilli de nombreux animaux à prairie. Elle est aujourd'hui le paradis des familles de promeneurs, joggeurs, golfeurs et cavaliers du centre équestre. Partez par la gauche et tournez à droite avant le pont d'accès à l'île Forget. Longez les prés du centre équestre et vous pourrez profiter d'**une belle vue de l'île Héron (9)** depuis un ponton aménagé. Propriété de la Ville et du Département, l'île Héron est un espace protégé et donc interdit d'accès au grand public. Elle héberge une riche végétation ainsi qu'une faune variée, dont de nombreux oiseaux comme le héron. Longez les prairies, les terrains de golf puis les terrains de football. Quand vous verrez l'entrée du centre équestre, il sera temps de reprendre le pont sur votre gauche pour ressortir de l'île Pinette.

Longez le terrain de foot pour regagner le parking, votre **point de départ**.

